



ALGERIE TELECOM
Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Chlef
Sous-Direction Technique

Réf : AT/DO Chlef/ SDT /DRA / N° 74 / 25

Chlef , le 20/01/2025

A

Mme la Gérante de l'entreprise

BOULAL ABDENOUR
CITE NADJEM MOHAMED N° 40
WILAYA DE AIN DEFLA

OBJET : Mise en demeure

Devant la lenteur constatée dans la réalisation des travaux de normalisation réseau canalisation CHEMAIN DE FER NOUVELLE VILLE HAY BENSOUNA , sachons que l'ouverture du projet a été prononcée en date du 08/12/2024, dont le délai de réalisation a été prévu pour 15 jours, malheureusement le délais a été expiré avec un retard de 15 jours et les travaux ne sont pas encore achevé a ce jours .

A cet effet, j'ai l'honneur de vous informer que vous êtes mis en demeure pour achever les travaux dans les meilleurs délais.

Faute de quoi nous serons dans l'obligation de procéder la résiliation unilatérale du chantier en question aux torts de votre entreprise



Le Directeur
Directeur Opérationnelle
des Télécommunications
de Chlef
Signé: ETTUOIL Nabil